

# AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIAIBLES

L'AUDIENCE DES RÉFÉRÉS DU VENDREDI  
05 DÉCEMBRE 2025 N'AURA PAS LIEU.

LES AFFAIRES DEVANT ÊTRE APPELÉES A CETTE AUDIENCE  
SONT TOUTES RENVOYÉES AU VENDREDI 02 JANVIER 2026.

Fait à Lomé, ce 04 décembre 2025

LE GREFFIER EN CHEF

